

Informatique et libertés

Le Centre Hospitalier Sainte-Marie dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à réaliser, le cas échéant, des travaux statistiques.

Les informations recueillies lors de votre consultation ou de votre hospitalisation, feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique.

Ces informations sont réservées à l'équipe médicale et soignante ainsi que, pour les données administratives, au service GAP (Gestion Administrative des Patients).

Pour préserver votre vie privée, les informations couvertes par le secret médical ne sont communiquées qu'aux professionnels habilités et aux personnes autorisées en vertu de la loi.

Vous avez un droit d'accès et de rectification de ces informations.

Ce droit s'exerce auprès du directeur de l'établissement pour les informations administratives et du médecin du service d'information médicale pour les informations médicales.

Tout médecin désigné par vous peut également prendre connaissance de l'ensemble de votre dossier médical.

**Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés*